

Bachelier en marketing

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Activités d'intégration professionnelle			
Code	ECMK3B38AIP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	14 C	Volume horaire	168 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Barbara PILETTE (barbara.pilette@helha.be) Raphaël FOGLIA (raphael.foglia@helha.be)		
Coefficient de pondération	140		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est l'occasion pour les étudiants de :

- réaliser un stage d'envergure dans le milieu professionnel, et rencontrer les exigences en termes d'objectifs et de comportements,
- vivre une expérience concrète de la pratique d'un métier,
- participer aux activités quotidiennes d'une entreprise/institution,
- se positionner par rapport à leurs pratiques
- rédiger un rapport de stage
- se préparer à entrer sur le marché de l'emploi

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'Unité d'Enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Agir de manière autonome dans la recherche des lieux de stage
- Maîtriser la langue française et/ou étrangère à l'oral et à l'écrit ainsi que les outils informatiques en relation avec la situation professionnelle
- Faire preuve de ponctualité, d'intégration à l'équipe, d'attitude professionnelle vis-à-vis des personnes rencontrées
- Travailler en autonomie, en prenant des initiatives et faisant preuve de créativité
- Respecter les consignes et les échéances, les règles juridiques et administratives
- S'adapter à la terminologie et aux outils de la profession
- Tenir compte des avis et se remettre en question dans un souci d'amélioration
- Rédiger un rapport en respectant une trame

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : ECMK2B29AIP
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECMK3B38AIPA	Stage II	156 h / 13 C
ECMK3B38AIPB	Séminaire de préparation à la vie professionnelle	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 140 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECMK3B38AIPA	Stage II	130
ECMK3B38AIPB	Séminaire de préparation à la vie professionnelle	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en marketing

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage II			
Code	4_ECMK3B38AIPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	13 C	Volume horaire	156 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Barbara PILETTE (barbara.pilette@helha.be)		
Coefficient de pondération	130		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'enseignement est l'occasion pour les étudiants de :

- réaliser un stage d'envergure dans le milieu professionnel et rencontrer les exigences en termes d'objectifs et de comportements,
- vivre une expérience concrète de la pratique d'un métier,
- participer aux activités quotidiennes d'une entreprise/institution,
- se positionner par rapport à leurs pratiques
- rédiger un rapport de stage

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- agir de manière autonome dans la recherche des lieux de stage
- maîtriser la langue française et/ou étrangère à l'oral et à l'écrit ainsi que les outils informatiques en relation avec la situation professionnelle
- faire preuve de ponctualité, d'intégration à l'équipe, d'attitude professionnelle vis-à-vis des personnes rencontrées
- travailler en autonomie, en prenant des initiatives et faisant preuve de créativité
- respecter les consignes et les échéances, les règles juridiques et administratives
- s'adapter à la terminologie et aux outils de la profession
- tenir compte des avis et se remettre en question dans un souci d'amélioration
- rédiger un rapport en respectant une trame

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le contenu du stage est négocié de commun accord entre l'étudiant, l'entreprise et le responsable des stages du département, sur base d'un projet définissant les objectifs, les missions et les tâches de l'étudiant stagiaire.

Démarches d'apprentissage

- Explications sur le stage données à l'étudiant
- Suivi de l'étudiant dans les différentes étapes : recherche d'un lieu de stage et prise de contact et de rendez-vous en entreprise, activation de la procédure d'acceptation et d'enregistrement du stage, stage proprement dit,
- Rédaction du rapport de stage

- Evaluation de l'étudiant (avec l'aide de l'équipe enseignante)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Mise à disposition de propositions de lieux de stages
- Entretiens individuels de préparation aux stages (au strict minimum aux niveaux pédagogique et administratif)
- Suivi par le Responsable des stages du département et des membres de l'équipe pédagogique (avec contacts avec les Maîtres de Stages en entreprise)

Sources et références

- Document de guidance
- Guide de rédaction du rapport de stage
- Documents de stages : demande, convention, document d'assurance, grille d'évaluation du Maître de Stage
- Cours antérieurement suivis et recherches personnelles de l'étudiant
- Règlements

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Tous les documents nécessaires sont disponibles sur la plateforme ConnectED
- Offres de stages éventuelles postées

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation finale de l'étudiant portera sur les aspects suivants :

- grille d'évaluation du Maître de Stage (65 %)
- rapport de visite de l'enseignant auprès de l'entreprise (15 %)
- rapport de stage écrit de l'étudiant (20%)

Prise en compte d'éléments pouvant moduler la note finale (démarches, respect des consignes, respect des échéances, intérêt du lieu de stage...) par le titulaire de l'activité d'apprentissage.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

En cas de non remise du rapport, la note de l'AA sera PP (Pas Présenté).

Un stage de B3 n'est pas organisable au Q3. L'AA devra être représentée dans sa totalité l'année académique suivante.

En cas de renvoi pour faute grave, la note de l'AA sera Z (Zéro).

Un stage de B3 n'est pas organisable au Q3. L'AA devra être représentée l'année académique suivante.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100	Stg	100

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 130

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Exceptions :1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en marketing

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaire de préparation à la vie professionnelle			
Code	4_ECMK3B38AIPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Raphaël FOGLIA (raphael.foglia@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage permet à l'étudiant de se préparer à entrer sur le marché de l'emploi.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- Prendre conscience de ses ressources dans l'optique d'une recherche d'emploi
- Identifier l'ensemble des informations nécessaires à son statut de demandeur d'emploi
- Rédiger un cv attractif et créatif ainsi qu'une lettre de motivation cohérente avec son profil et ses attentes professionnelles
- Piloter sa recherche d'emploi
- Préparer un entretien d'embauche

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Piloter sa recherche d'emploi
Connaissance de soi pour préparer CV, lettre de motivation et entretien d'embauche
CV et lettre de motivation
Préparation à un entretien d'embauche
Participation active au Job Day Helha Mons

Démarches d'apprentissage

Exercices pratiques
Participation obligatoire au Job Day Helha Mons (sauf exception à valider)

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individualisé

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se fera sous la forme de la participation à 2 activités (entretien d'embauche et jobday) ainsi que de la remise de 2 travaux reprenant les éléments travaillés au cours de l'année.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	50	Trv	50	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Exceptions : 1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).